

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 31

Artikel: Frédéric-le-Grand et les cerises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En un mot, mesdames, il vous faut pouvoir dire, à la fin de chaque mois : « J'ai reçu tant, j'ai dépensé tant. » Et si le cas échéait que vos dépenses soient trop fortes pour vos ressources, vous pourrez alors vous rendre compte facilement de ce qui a pu faire pencher la balance de ce mauvais côté...

Posons un principe dont personne ne peut nier l'importance et la vérité : c'est que la femme a toujours une très grande influence sur tout ce qui concerne la direction de la famille, non seulement sous le rapport moral, mais encore sous le rapport matériel, et cette influence, comme une seconde Providence, déverse le bien ou le mal sur le foyer domestique qu'elle est chargée de protéger.

Partout où cette influence est méconnue, le principe fondamental de la société par la famille est vicié, et il ne peut manquer d'en résulter des malheurs incalculables : ici, la ruine et le désordre ; là, les dissensions, les ruptures violentes et scandaleuses entre mari et femme, frères et sœurs, père et mère avec leurs enfants ; partout enfin règne la guerre au lieu de la concorde et de la paix.

Et sur qui, presque toujours, faut-il faire peser la responsabilité de ces désastres ? Hélas ! sur les femmes, et cela par le peu de soin qu'elles apportent à mériter l'autorité et l'influence qui doivent leur appartenir.

Elles ne sont pas sur terre pour babiller, s'habiller et caqueter, elles y sont pour tenir le gouvernement d'une maison ; et si elles sont incapables de cette mission, de quel droit se plaindront-elles qu'on leur refuse une part active dans la gestion des affaires ?

Frédéric-le-Grand et les cerises.

Nous voici aux cerises ; on ne les voit cependant pas sur le marché en monceaux ni en tas ; c'est en petits paniers coquettement remplis qu'elles s'y étalent. Comme la saison est loin d'être belle, la cerise, peu favorisée par la température, arrive en retard et à peine à l'état de maturité. Voici, à ce propos, une charmante anecdote :

La cerise était le fruit favori du grand Frédéric. Il voulait avoir ce fruit sur sa table pendant une grande partie de l'année et donnait ordre à ses jardiniers de lui en fournir par tous les moyens possibles.

Le royal philosophe de Sans-Souci se plaignait souvent, pendant la saison des cerises, de la rareté de ce fruit, et gourmandait vertement les jardiniers. Ceux-ci, confus des reproches du souverain, déclarèrent que les moineaux, ces pillards effrontés, étaient seuls la cause de la rareté des cerises.

Grande colère de Frédéric, qui ordonna que la tête des moineaux fût mise à prix dans toute la Prusse. Il en écrivit à Voltaire qui lui répondit qu'il était peu digne d'un aussi grand monarque d'attenter à la liberté de ces pauvres oiseaux à qui Dieu l'avait octroyée, etc., etc.

Frédéric maintint son décret. Les moineaux disparurent ; mais au bout de deux ans, non seulement

il n'y eut plus de cerises à Berlin, mais plus d'autres fruits. Les chenilles les dévoraient tous. Le roi comprit son erreur, il se réconcilia avec les moineaux qui se chargeaient de détruire les chenilles, et le fruit favori reparut sur la table royale. Mais le plus piquant de l'anecdote est la pétition que Frédéric trouva au fond d'une assiette de cerises qu'on avait fait venir à grands frais de Paris. Voici ce singulier placet :

« Sire,

» Trompé par de faux rapports, vous nous avez crus coupables et vous nous avez condamnés à la mort et à l'exil. Mais voilà que vous avez bien moins qu'auparavant — je devrais dire que vous n'avez plus du tout de ces cerises que vous aimez tant. Laissez-nous revenir sur ces vieux arbres qui nous sont chers, car ils ont été nos berceaux, et bientôt vos tables se couvriront des fruits les plus savoureux.

» Seulement, ne nous chicanez plus à propos des cerises auxquelles nous toucherons. Considérez ce faible tribut comme le salaire légitime du service que nous allons vous rendre. Mieux vaut une bonne récolte avec quelques centaines de cerises de moins, qu'une disette de fruits la plus absolue.

» Si tel est aussi votre avis, dites un mot, Sire, et nous accourons de notre aile la plus légère.

» *Un vieux moineau exilé.* »

Depuis ce temps, l'Etat protège en Prusse, comme du reste dans toute l'Allemagne, les oiseaux favorables à l'agriculture.

L'Abbâyi de Mordse.

Clliáo que n'ont pas vu l'abbâyi de Mordze n'ein pâovont rein deré ; má mē, lái su z'u, et quand bin n'est pas asse balla quē la noutra, lái fasáí portant bin galé.

Cein a dza coumeinci pē lo deçando quē l'ont pētará pē l'ostand tant qu'áo né, qu'on a oiū onna débordenáite dáo tonaire et que l'ont botsi tot lo drái. Mē su de : on porrái bin lái allá férē onna veriá déman la vépráo ; má po pas avái l'ai dē corrē lē fētēs, y'é vaná onna copa dē balla granna d'espacette po mená à l'apotiquière, qu'ein fá dē la mistion po lē tsévau maládo. La demeindze don su parti d'aboo après dīna et quand y'é z'u reduit mon tsai, pē la Corena, su z'u pē lo Parque, qu'est on grand prá áo bord dáo lē avoué dái pecheintēs reintsēs dē publio et d'amarouní, qu'on lái est bin à l'ombro. L'est quie iō l'étái la cantina et lo banquet, que su arrevá justo coumeint finessont dē rupá : medzivont lē z'izelettēs. Y'avái destrá dē mondo ; l'est pi damadzo qu'on voifávē tant. Lo lē razávē, po cein que pē Dzenēva l'ont étantsi po que l'édhie pouéssē pessi pē lē golettēs dái bornés, que l'est 'na dieuséri, ká clliáo feliettēs dē pē Mordze étiont totē gáoláies. N'íavái min dē sordá qu'on part dē gendarmes et cein n'est tot parái pas asse galé quē lē z'autro iadzo ; má pē Lozena ne volliont pas mé qu'on panossái lē trablíes dái cantinēs avoué lo drap dē l'Etat, et tráovo que font bin, et pi on